N°82

Commune info

Mairie de CHAUCENNE

Mars 2023

Vous avez la possibilité de participer activement à l'élaboration du PLUi du Grand Besançon.

Un registre (et toute une documentation) est disponible en mairie mais également sur internet :

https://www.registres-dematerialises.fr/1171

Vous pouvez y déposer vos remarques à tout moment.

Dans ce numéro...

Plan Local d'Urbanisme intercommunal 1

Comptes 2022 2

Autour des déplacements...

Taille des haies
Ginko vélo 3
Bibliothèque

Informations 4
Rappels

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Le Grand Besançon Métropole travaille depuis plusieurs années à l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi : à l'échelle des 68 communes membres).

L'objectif est de définir une ligne directrice d'aménagement de notre territoire, répondant aux attentes des habitants et des enjeux notamment économiques et environnementaux.

4 axes de travail ont été définis : **Habiter / Produire, consommer et travailler / Se déplacer / Préserver, valoriser et se divertir.**

Habiter : l'enjeu est de diversifier l'offre de logements notamment en collectifs et intermédiaire (maison mitoyenne), de valoriser les bâtiments anciens comme les corps de ferme. L'idée est également de développer l'offre locative et de garantir l'accès à la propriété aux jeunes couples.

Le PLUi peut prévoir des zones OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmations) qui permettent de préciser le type et la forme de l'habitat dans certaines zones.

Produire, consommer et travailler : notre territoire est riche d'activités, de la microtechnique à l'agriculture. Développer l'activité locale permet d'augmenter le nombre d'emplois mais également d'assurer une production et par voie de conséquence une consommation vertueuse et Grand-Bisontine.

Le PLUi permet de créer des zones où telles et telles activités seront autorisées, favorisées ou non, notamment en fonction de leur accessibilité et de la densité d'habitants à proximité. Il permet également de protéger certaines zones comme les secteurs agricoles en limitant l'urbanisation ou en assurant une diversité dans les pratiques et activités.

Se déplacer : l'enjeu est d'une part d'améliorer les moyens de transport au sein de l'agglomération bisontine, notamment par le développement des alternatives à la voiture (covoiturage, vélo, transport en commun) et d'autre part d'assurer le maintien des réseaux de transports « hors » Grand Besançon (Gare, autoroute, avion…).

Le PLUi peut influer sur le trafic en favorisant les zones d'habitat près des zones d'activités, ce afin de limiter les déplacements. Il peut également prévoir des emplacements réservés pour la création de zones de covoiturage, de trottoirs ou de pistes cyclables.

Préserver, valoriser et se divertir : la préservation environnementale de notre territoire est devenue primordiale dans un contexte de changement climatique qui nous oblige à repenser notre façon de vivre, de se développer.

Le PLUi peut favoriser cette préservation en limitant les zones d'urbanisation, en créant des espaces protégés mais aussi des zones d'activités ou d'équipements spécifiques, de développer les activités sportives, culturelles, de loisirs, etc… tout en les plaçant dans un cadre respectueux de notre patrimoine.

Pour cause de congés, les horaires d'ouverture de la mairie du 27 février au 1er mars inclus sont modifiés comme suit :

De 16h à 18h

Comptes administratifs 2022

Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Budgétisé	Réalisé
011 Charges à caractère général	103 501,00 €	67 852,11 €
012 Charges de personnel	53 275,00 €	51 563,10 €
014 Atténuations de produits	22 240,00 €	20 992,39 €
022 Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €
023 Virement section invest.	200 458,00 €	0,00 €
042 Opérations d'ordre entre section	66 840,00 €	66 835,21 €
65 Autres charges de gestion courante	76 550,00 €	70 530,75 €
66 Charges financières	930,00 €	926,74 €
67 Charges exceptionnelles	500,00 €	0,00 €
TOTAUX	**524 294,00 €**	**278 700,30 €**

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Budgétisé	Réalisé
013 Atténuations de charges	4 000,00 €	6 863,60 €
042 Opérations d'ordre entre section	26 920,00 €	26 915,09 €
70 Produits de services	58 880,00 €	72 574,88 €
73 Impôts et taxes	209 640,00 €	218 428,97 €
74 Dotations et participations	29 878,00 €	30 028,68 €
75 Autres produits gestion courante	20 650,00 €	21 588,47 €
77 Produits exceptionnels	0,00 €	2 550,00 €
TOTAUX	**349 968,00 €**	**376 399,69 €**

Dépenses d'investissement		
Chapitre	Budgétisé	Réalisé
040 Opérations d'ordre entre section	26 920,00 €	26 915,09 €
16 Remboursement d'emprunts	9 400,00 €	8 396,99 €
20 Immobilisations incorporelles	53 880,00 €	9 729,79 €
204 Subventions d'équip. Versées	69 050,00 €	27 034,77 €
21 Immobilisations corporelles	43 321,00 €	16 839,07 €
23 Immobilisations en cours	1 041 924,00 €	280 963,46 €
TOTAUX	**1 244 495,00 €**	**369 879,17 €**

Recette d'investissement		
Chapitre	Budgétisé	Réalisé
001 Excédent reporté	389,94 €	0,00 €
021 Virement section de fonct.	200 458,00 €	0,00 €
040 Opérations d'ordre entre section	66 840,00 €	66 835,21 €
10 Dotations Fonds divers réserves	224 510,06 €	58 912,73 €
13 Subventions d'investissement	651 297,00 €	44 784,80 €
16 Emprunts et dettes assimilées	101 000,00 €	0,00 €
TOTAUX	**1 244 495,00 €**	170 532,74 €

Fonct.	Excédent 2022	100 249,39 €
Inv.	Déficit 2022	-199 346,43 €

Autour des déplacements : L'aménagement du logement...

Eliad organise le 9 mars à Ecole-Valentin un après-midi prévention GRATUIT à destination des plus de 60 ans et/ou de leurs aidants !

Dans une ambiance conviviale, l'objectif de cet après-midi est d'inciter les personnes à partir de 60 ans et/ou leurs aidants à anticiper en se préparant sereinement à une éventuelle perte d'autonomie.

Les ergothérapeutes d'Eliad et la Plateforme Répit Aidants Grand Besançon/ Doubs Central apporteront leurs conseils !

Au programme :
- Préconisations sur l'utilisation des aides techniques pour l'aide aux transferts, à la marche et aux déplacements
- Informations sur les aides financières pour s'équiper
- Atelier de prévention des chutes et Parcours équilibré
- Conseils à destination des aidants familiaux pour faciliter et sécuriser l'aide apportée à un proche lors des transferts et des déplacements

Jeudi 9 mars de 14h à 16h30 - Centre d'Activités et de Loisirs (rue de Franche-Comté)
Gratuit, inscription vivement conseillée au 03 81 41 67 31 / myriam.truche@eliad-fc.fr
Pour en savoir plus sur Eliad : https://eliad-fc.fr

Cette action bénéficie du soutien financier de la CNSA et de la Conférence des financeurs du Doubs et du partenariat de la commune d'Ecole-Valentin et de Bien-Etre Médical.

Taille des haies : attention à la réglementation !

Une recrudescence des coupes et des arrachages de haies a été constatée ces dernières semaines au niveau national alors même que nous nous trouvons en pleine période de nidification des oiseaux.

La haie est un groupe d'arbustes et d'arbres, de longueur et de hauteur variables, de largeur faible (souvent inférieure à 10 mètres) enclavé dans des prairies, champs, cultures ou habitations, qu'elle peut délimiter. Située en bordure de cours d'eau, elle est alors dénommée ripisylve. La haie peut être accolée à un élément fixe, linéaire du paysage (voie de communication, mur, fossé, talus, cours d'eau…).Pour rappel, les haies constituent un lieu de vie très important pour la biodiversité. Elles permettent d'héberger de nombreuses espèces protégées par le Code de l'Environnement ou non. Elles sont aussi des brises vent. Leur taille ou leur arrachage est susceptible de causer des préjudices importants à l'environnement.

Ginko, c'est aussi le vélo !..

Vous connaissez sans doute Ginko Vélo, le service location longue durée de vélo à assistance électrique.
En 2022, 205 nouveaux vélos ont été livrés et d'ici la fin mars 2023, le nombre total de vélos atteindra 840 avec l'arrivée de 60 nouveaux vélos.

Depuis la création du service par Grand Besançon Métropole en juin 2019, 1,3 million de kilomètres ont été parcourus en Ginko Vélo soit l'équivalent de 270 tonnes de gaz à effet de serre non rejetées dans l'atmosphère ! Et si après avoir testé le vélo électrique grâce aux Ginko Vélo, vous décidez d'en acheter un, Grand Besançon Métropole apporte une aide de 200€ maximum pour un vélo et de 400€ pour un vélo cargo.

Pour stationner son vélo, Ginko propose 2 VéloParks, des abris à vélos sécurisés situés sur le campus de la Bouloie et à Marnières. Ces équipements sont accessibles avec un PASS abonnement mensuel à 2€ par mois (ou intégré aux PASS Abonnement mensuel)

Bibliothèque de Chaucenne

Le **samedi 1er avril 2023**, la bibliothèque de Chaucenne accueillera **l'exposition de photographies animalières** du **photographe Pascal Ravey,** qui sera présent pour partager sa passion avec nous.

Nous invitons tous les photographes amateurs et passionnés à nous faire parvenir leurs photographies d'animaux, afin de les exposer.

Des ateliers seront également proposés, autour de la photographie, ainsi qu'un moment de convivialité.

INFORMATIONS

ENEDIS : Coupures de courant dans le cadre de travaux d'entretien du réseau électrique.

Mardi 28 février 2023 et Mercredi 1er mars 2023 , en journée sur des périodes de 30 minutes sur différents secteurs du village.
Pour plus d'informations, le détail des coupures se trouve sur Illiwap

COURSE PELOUSEY CLASSIC

Samedi 11 mars 2023 : **Pelousey Classic**

La circulation sera strictement interdite dans le sens Moncley—Pelousey sur la route de Moncley et la Voie Romaine de 9h à 18h.

300 cyclistes participeront à la traditionnelle course cycliste composée de plusieurs boucles 18,35 km : les coureurs démarreront à Pelousey à 11h pour partir vers Emagny en passant par la voie romaine (route de la Maguyotte et route de Moncley) sur Chaucenne. La course se terminera également à Pelousey.

Les adultes feront 7 boucles pour 126 km tandis que les jeunes se contenteront de 6 tours pour 108 km.

N'hésitez pas à venir les encourager au bord de la route.

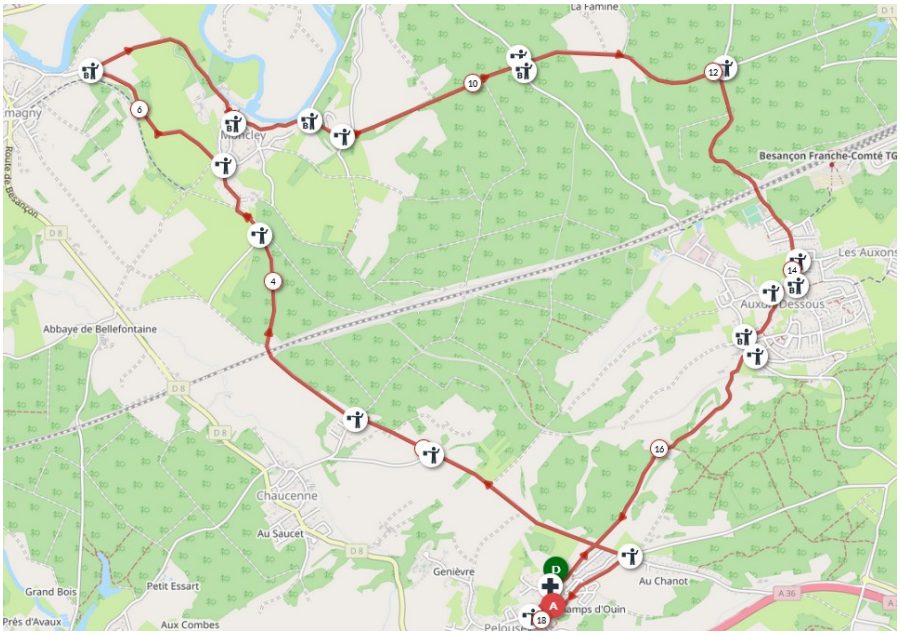

Rappels...

Vous faites partie d'une association en lien avec notre village, n'hésitez pas à nous faire part de vos évènements à venir, en envoyant vos éléments avant le 15 de chaque mois à l'adresse : chaucenne-info@orange.fr

Bibliothèque

Comité des Fêtes

Le 25 mars 2023 : Petits et grands sont attendus à 14h devant la mairie. N'oubliez pas vos gants et gilets jaunes! Un goûter sera offert aux participants.

La **FETE de la MUSIQUE** aura lieu à Chaucenne le **Samedi 24 Juin**

Nous souhaitons à cette occasion proposer aux chaucennois musiciens qui le souhaitent d'y participer.

Pour nous permettre d'organiser au mieux cette manifestation, nous les remercions de bien vouloir contacter le 07.68.11.25.72.

N'hésitez plus :) Inscrivez vous :)